

Votre appui permettra de stimuler la recherche et de favoriser la compréhension des enjeux actuels qui touchent les droits des enfants.

La question des droits de l'enfant est très actuelle et trouve naturellement écho auprès de la population. On ne peut rester les bras croisés devant les cas de maltraitance d'enfants ou tout ce qui vient enfreindre ou restreindre leurs droits. Les résultats des recherches seront publiés et vulgarisés sur la plateforme Web articulée de l'observatoire, permettant ainsi l'émergence de nouvelles questions de recherche. Les trois axes doivent alors être conceptualisés de manière holistique si l'on souhaite maximiser les retombées positives de l'Observatoire. Ces actions concertées devraient contribuer à l'émergence d'une recherche théorique en collaboration étroite avec le milieu, aidant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des enfants et de leur famille.



Information

Pour bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de votre projet philanthropique, veuillez communiquer avec :

Charles Lamoureux
Gestionnaire en philanthropie
Faculté de droit

Charles.A.Lamoureux@Usherbrooke.ca
819 821-8000, poste 65968

Donner à la Grande Campagne

Provoquez les grands changements de demain!

Votre don peut faire une différence concrète sur les projets et la communauté étudiante de l'UdeS. Chaque geste compte. Posez celui qui correspond le mieux à votre situation personnelle et à vos aspirations philanthropiques.



UDonS.ca

Pour en savoir plus sur les projets de la Grande Campagne 2022-2028

J'agis pour la protection des droits de l'enfant



UDS

Université de Sherbrooke



Chercher et mettre en application des solutions novatrices assurant une protection des droits de l'enfant

Observatoire sur les droits de l'enfant : des données utiles pour mieux décider

Des questions juridiques et sociales fondamentales ont émergé au cours des deux dernières années au Québec autour de la protection que l'on accorde aux enfants subissant différentes formes de maltraitance. La *Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse* a mis en lumière plusieurs dysfonctionnements, dont le manque de recherches et de données empiriques sur la situation de ces enfants, sur leurs familles et sur les interventions dont ils font l'objet de la part de l'État. Elle a aussi posé l'hypothèse que le travail en silos effectué par les intervenants sociaux et juridiques constitue l'un des facteurs pouvant allonger les délais d'intervention.



Pr^e Carmen Lavallée, professeure titulaire

« La protection des droits de l'enfant pose des difficultés particulières. Comment établir un équilibre entre le droit à la protection et le droit à l'autonomie des mineurs? La notion d'incapacité juridique qui continue d'affecter les enfants apparaît de plus en plus désuète alors que le droit peine à trouver des solutions alternatives. Le projet d'observatoire sur les droits de l'enfant vise à favoriser l'émergence de solutions novatrices et mieux adaptées à la réalité vécue par les enfants. »

Par des approches multidisciplinaires, par la création d'une plateforme Web articulée et par la formation de la relève, l'Observatoire des droits de l'enfant répertoriera les résultats des recherches déjà réalisées ou en cours pour faciliter leur appropriation par les différents acteurs et ainsi contribuer à l'amélioration des pratiques sociales et juridiques. L'Observatoire vise aussi à diffuser des connaissances et à sensibiliser le public sur les enjeux relatifs aux droits de l'enfant.

Un investissement de 1 M\$ est nécessaire pour réaliser ce projet.

Le projet se décline en 3 axes :

1

Documenter, vulgariser et diffuser l'état des connaissances et rendre les sources d'information et la recherche relative aux droits de l'enfant facilement accessibles.

Former une relève spécialisée sur la question des droits de l'enfant, notamment en offrant des bourses d'études aux étudiantes et étudiants dont les projets de recherche portent sur les thématiques de l'Observatoire, et cela à tous les cycles d'études.

2

3

Faire émerger et propulser la recherche sur les droits de l'enfant en mettant en place des conditions favorables à la conception et au développement de projets de recherche. Favoriser l'engagement des chercheurs en permettant d'accroître leurs chances de financement à long terme.